

Certificat

Partenaire pour la
protection du climat



Fabrication neutre en carbone

Marques de GPV France

janvier 2021 à décembre 2021

Ce certificat atteste que la fabrication des marques de **GPV France** est neutre en carbone. Ces émissions ont été compensées à travers un projet de compensation carbone vérifié qui soutient la protection des forêts à April Salumei en Papouasie Nouvelle Guinée.

Délivré le 22 septembre 2020



Moritz Lehmkuhl
Président-directeur général
ClimatePartner GmbH